



CNR choisit Sun'Agri comme acteur de référence pour piloter ses projets d'agrivoltaïsme dynamique

Le 6 juillet 2023

Dans le cadre du développement de ses projets agrivoltaïques CNR, 1^{er} producteur d'électricité 100 % renouvelable et concessionnaire historique du Rhône, a choisi Sun'Agri, pionnier et leader mondial de l'agrivoltaïsme dynamique, pour le pilotage de l'ensemble de ses projets agrivoltaïques via un accord-cadre pluriannuel. Une première collaboration a débuté sur le projet des « Parcelles du Futur », développé par CNR et la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2020 au lycée horticole de Dardilly*.

L'agrivoltaïsme dynamique, une réponse aux enjeux climatiques et énergétiques

L'agrivoltaïsme dynamique protège les cultures agricoles des effets du changement climatique grâce à des persiennes solaires mobiles placées au-dessus des cultures, à une hauteur suffisante pour permettre le passage des engins agricoles. Ces persiennes solaires sont pilotées en temps réel à partir d'algorithmes conçus sur mesure pour les incliner en fonction des besoins d'ensoleillement ou d'ombrage de la plante et limiter les pertes liées aux épisodes extrêmes d'aléas climatiques (gel, grêle, brûlures...).

Des expertises conjuguées pour accompagner le monde agricole

CNR est le 1^{er} producteur d'électricité 100 % renouvelable et concessionnaire du fleuve Rhône. Au travers de ses Plans 5Rhône, elle accompagne le monde agricole vers des pratiques plus durables, avec un volet dédié à la préservation de la ressource en eau et à l'optimisation énergétique des exploitations agricoles. Le développement de projets agrivoltaïques par CNR répond à ce double enjeu d'accompagnement de l'agriculture du sillon rhodanien pour l'aider à s'adapter au changement climatique et contribuer au développement de la production d'électricité renouvelable.

CNR développe ainsi depuis 2020 avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes son premier projet expérimental d'agrivoltaïsme dynamique à Dardilly dans le Rhône : les Parcelles du Futur.

Cette expérimentation vise à démontrer que la création et la gestion d'un ombrage piloté généré par des panneaux solaires mobiles est bénéfique aux végétaux. Pour la mise en place du pilotage dynamique de ce projet, comme pour celui des projets futurs, CNR avait besoin de recourir à un savoir-faire technique éprouvé.

Le savoir-faire de Sun Agri choisi par CNR

CNR a retenu Sun'Agri à l'issue d'un appel d'offres. Elle a notamment basé son choix sur l'expertise de Sun'Agri développée via des projets déjà construits comme à Etoile-sur-Rhône ou à Loriol, dans le département de la Drôme.

Un accord-cadre pluriannuel a été signé entre les 2 entreprises, confiant à Sun'Agri le pilotage de l'ensemble des projets d'agrivoltaïsme dynamique de CNR :

Sur le projet des Parcelles du Futur, Sun'Agri sera ainsi chargée de la stratégie de pilotage des panneaux et du suivi scientifique du site (en partenariat avec les autres acteurs du projet), via l'installation de 80 capteurs agro-climatiques et l'analyse des données. Sun'Agri travaillera en particulier sur les enjeux liés à l'irrigation, sa solution agrivoltaïque permettant des économies d'eau de l'ordre de 30% *.

Avec cet accord-cadre, Sun'Agri poursuit sa mission et continue de développer l'agrivoltaïsme dans les régions ayant le plus besoin de ses solutions.

Après 15 ans de recherche, la technologie brevetée de Sun'Agri est déployée à date dans plus d'une vingtaine d'exploitations en France, sur autant d'espèces fruitières, maraichères et cépages. De nouveaux projets sont en cours de déploiement en France à l'international.

Focus sur la technologie agrivoltaïque :

L'agrivoltaïsme dynamique est une agro-technologie née d'un programme de recherche français avec l'INRAE et Sun'Agri il y a 15 ans. Elle est constituée d'une infrastructure équipée de persiennes solaires intelligentes, placées à environ 5 mètres de hauteur pour protéger les cultures.

Pilotées en temps réel à partir d'algorithmes, les persiennes solaires font varier l'ombrage pour créer un microclimat optimal selon les besoins et le stade de croissance de la plante. Les températures extrêmes sont réduites (jusqu'à - 4°C dans l'air mesurés sous les persiennes et jusqu'à - 8 °c dans les sols durant l'été 2022), de même que les besoins en eau (-30%*). Les persiennes assurent également un rôle de bouclier contre les aléas climatiques de plus en plus fréquents (brûlures, gel : jusqu'à + 1, 5 °c observés) et l'infrastructure peut être complétée par d'autres services agricoles en synergie : systèmes d'irrigation, filets anti-ravageurs, ...

*Relevés sur les différents sites Sun'Agri entre zones protégées et témoins, étés 2022 et 2023, notamment à Etoile-sur-Rhône.

« Je suis particulièrement heureuse de ce partenariat avec CNR, acteur au cœur des territoires de la Vallée du Rhône, acteur engagé auprès du monde agricole et acteur majeur du renouvelable. C'est une véritable reconnaissance du savoir-faire de Sun'Agri. Ensemble nous avons déjà un premier projet exemplaire à Dardilly. Ensemble nous avons la volonté d'unir nos forces pour plus de résilience face au changement climatique. Cette collaboration a un potentiel incroyable ! », déclare Cécile Magherini, directrice générale déléguée de Sun'Agri

« Accompagner le monde agricole pour l'aider à s'adapter au changement climatique fait partie intégrante de nos missions. L'accord signé avec Sun'Agri nous permet dès aujourd'hui de conjuguer nos expertises pour optimiser les projets d'agrivoltaïsme dynamique que nous menons, comme celui des Parcelles du Futur, qui vise à répondre à 2 enjeux majeurs : pérenniser et développer une agriculture résiliente tout en contribuant au développement de la production d'électricité renouvelable » déclare Frédéric Storck, Directeur Transition Energétique et Innovation de CNR

Contacts presse Sun'Agri :

Agence RUMEUR PUBLIQUE

sunagri@rumeurpublique.fr

Antoine Bolcato : +33 (0)7 77 14 61 97

Loan Tournier : +33 (0)6 01 40 08 60

Contact presse CNR :

Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr - + 33 6 07 27 46 07

Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr - +33 6 74 79 10 00

À propos de Sun'Agri :

« Développer des solutions et systèmes d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques »

Sun'Agri est une société à mission pionnière et leader de l'agrivoltaïsme dynamique depuis 2009. Forte de 15 années de recherche conduite avec l'INRAE, l'entreprise a inauguré en 2018 à Tresserre (66) le tout premier démonstrateur agrivoltaïque dynamique mondial (4,5ha), et avec lui le déploiement de sa technologie sur le marché. Leader des appels d'offres innovation de la CRE depuis ses débuts, la technologie Sun'Agri équipera en 2023 une vingtaine de sites et exploitations agricoles en France, y compris ceux confiés par des partenaires énergéticiens. L'entreprise finaliste des Tech for Good 2022 a été récompensée de la médaille d'or aux SITEVI. Sun'Agri est la filiale spécialiste des solutions agricoles de Sun'R, la plateforme de développement des énergies renouvelables d'Eiffage Concessions depuis fin 2022.

CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 115 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses deux autres missions historiques – la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

Pour CNR, accompagner la transition de l'agriculture, c'est protéger la ressource en eau et son cycle, les sols, la biodiversité au service d'une production de qualité ancrée dans son territoire mais aussi garantir son développement économique.

Au travers de ses Plans 5Rhône, CNR accompagne le monde agricole vers des pratiques plus durables, avec un volet dédié à la préservation de la ressource en eau et l'optimisation énergétique des exploitations agricoles.